

AUTORISATION SPÉCIALE
SOIRÉE, FIN DE SEMAINE OU CONGÉ

Accès au local 158G2 – Salle Michelin

La personne étudiante (chef d'équipe) mentionnée ci-dessous s'engage à faire respecter la Politique de santé et sécurité en laboratoire. La Politique est disponible sur le site Web de la Faculté :
<https://www.umoncton.ca/umcm-ingenierie/files/umcm-ingenierie/wf/politique.pdf>

Les personnes étudiantes ont suivi la formation SIMDUT 2015 et toute autre formation jugée nécessaire par la vice-doyenne de la Faculté d'ingénierie.

La personne étudiante (chef d'équipe) doit s'assurer que le local soit propre avant de quitter les lieux.

La personne étudiante qui ne respectera pas la Politique de santé et sécurité en laboratoire se verra refuser l'accès au local.

Nom du groupe para-académique : _____

Nom et NI de la personne étudiante responsable (chef d'équipe) : _____

Cette permission est valide seulement du _____ au _____.

Les personnes étudiantes doivent quitter la salle au plus tard à 22 heures (question de sécurité).

La personne étudiante mentionnée ci-dessus est responsable de la clé pour la période mentionnée. La personne étudiante (chef d'équipe) doit s'assurer que les seules personnes étudiantes ayant accès au local pendant cette même période sont celles qui doivent travailler sur leur projet para-académique. ***Aucune personne étudiante ne doit avoir accès au local si elle est seule (aucun travail solitaire).***

En dehors des heures normales de fonctionnement (fin de semaine, soirée, congé – tout en respectant les heures d'ouverture de la Faculté : sur semaine – jusqu'à 21 h 30; fin de semaine – entre 9 h et 21 h 30). Pendant la fin de semaine ou congé, la personne étudiante responsable (chef d'équipe) doit aviser le Service de sécurité de leur présence dans ce local (soit par téléphone au 506-858-4100, soit par courriel securite@umoncton.ca) en indiquant la durée estimée de leur présence au local.

Signature de la personne étudiante responsable (chef d'équipe) : _____

Approbation de la vice-doyenne : _____

Nancy Black, vice-doyenne

c. c. : Sophie Arsenault-Gallant, adjointe administrative
Novona Rakotomanga, ingénieur de laboratoire, responsable des groupes para-académiques
Chef d'équipe
Service de sécurité